

COMMUNE DE CULLES LES ROCHES

Conseil Municipal du 04 septembre 2017

Présents : Michel DUCHAMP, Jean Pierre PETITET, Robert PERNIN, Jeanine DERAÏN, Pascal GRESSARD, Corinne JUSSELIN, Leda TRANCHIDA.

Excusés : Michel BOUCHACOURT, Jean Luc MONTEGUT, Didier PRUDON, Joëlle SCYNDRALEWIEZ

Secrétaire de séance : Jean Pierre PETITET

Avant d'ouvrir la séance, le Maire évoque la mémoire d'Albert PRUDON, décédé quelques jours auparavant et dont les obsèques auront lieu le mardi 5 septembre. Chacun exprime ses regrets ainsi que sa sympathie pour Didier PRUDON et toute sa famille.

Il est fait lecture du compte rendu du précédent Conseil municipal, qui est adopté.

1°) RAPPORT 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE (RPQS) ORDURES MENAGERES.

Jean Pierre PETITET présente le RPQS dont les éléments principaux sont les suivants : La quantité d'ordures résiduelles continue de décroître année après année : 1 791 tonnes en 2016 pour 1 866 en 2014. Les emballages ménagers représentent 923 tonnes en 2016 (951 en 2015) soit 93 kg/habitant. Le taux de refus reste faible. Les dépôts en déchetterie hors gravats sont de 4 728 tonnes dont 63 % sont valorisés. Coût total : ramassage, transport, traitement = 1 009 895 €. Ce rapport est consultable en Mairie.

2°) RPQS SERVICE DE L'EAU :

Robert PERNIN présente le RPQS Service de l'eau pour 2016 - Principales informations sur l'activité du Syndicat mixte des Eaux de Chalon Sud- Ouest : 27 Communes concernées, gestion par la SAUR jusqu'en décembre 2021. Captage à Varenne le Grand pour un volume de 1 800 000 m³. Longueur du réseau 37 km, 8 881 compteurs, 15 réservoirs de stockage, volume de fuites : 487 743 m³... Qualité de l'eau : bonne qualité microbiologique. Les paramètres physicochimiques analysés ont été conformes aux normes en vigueur. Le réseau nécessite de nombreux travaux : remplacement, améliorations... Ce rapport est consultable en Mairie.

3°) POINT SUR LE PLU

La Communauté de Commune s'est engagée depuis deux années dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal. Celui-ci s'inscrit dans la politique définie plus largement par le Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) au niveau du Syndicat mixte du Chalonnais. A ce jour il a été procédé à l'établissement d'un Diagnostic territorial (Document consultable en Mairie) avant de poursuivre par l'élaboration d'un Plan de Développement Durable (PADD) fin 2017 début 2018 auquel les élus de nos Communes sont à nouveau invités à participer.

4°) TRAVAUX EN COURS

Les travaux envisagés lors du dernier Conseil municipal ont été pour l'essentiel réalisés. Reste, avec la Société COLAS : l'enrobé amélioré route de la Bruyère et le point à temps. Ces travaux ont connu divers aléas dont les coûts supplémentaires ont pu malgré tout rester encadrés dans l'enveloppe initiale.

Cet été 4 jeunes du village ont efficacement participé aux divers travaux communaux.

Le système d'horloge activant les cloches de l'église doit être réparé très prochainement.

5°) TRANSPORTS SCOLAIRES

Comme suite au transfert de la Compétence transport à la Région, celle-ci envisage diverses évolutions qui feront l'objet d'une concertation au cours du premier semestre 2018. D'ici là et en tous cas pour cette rentrée scolaire les conditions du transport des enfants restent inchangées. De même, nos interlocuteurs jusqu'à présent au sein de l'administration départementale restent les mêmes.

6°) PARCELLE VACANTE

Délibération du Conseil municipal : « *Considérant que le délai réglementaire de six mois prévu à compter de l'accomplissement des dernières mesures de publicité est écoulé, considérant qu'aucun propriétaire n'a fait valoir ses droits ni revendiqué le bien ci -après désigné, et sur proposition de Mr le secrétaire général de la Préfecture :*

Est présumé vacant et sans maître le bien immobilier ci -après désigné sur la Commune de Culles les Roches : Section cadastrale ZE numéro de Plan 108.

La Commune, par la présente délibération, procède à l'intégration de ce bien dans le domaine communal. »

7°) VISITE DU GITE

Un représentant des Gîtes de France est venu visiter notre Gîte Communal pour estimer les conditions du maintien des «3 Epis » dont nous bénéficions depuis 5 ans. Sous réserve de petits aménagements (petits travaux à la douche, installation de la Wifi...) notre Gîte conserve ses épis.

8°) FINANCEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Depuis 3 exercices nos Communes subissent des baisses significatives des dotations... avec pour conséquence la perte progressive de nos capacités d'autofinancement, nous allons connaître une politique de baisse de nos dépenses de fonctionnement (13 milliards sur 5 ans), la perte d'un outil fiscal conséquent par la suppression d'environ 80% de la taxe d'habitation, l'obligation de financer pour au moins 20% les investissements subventionnés etc. ... Cette situation rend évidemment très problématique l'établissement des prochains budgets et remet sérieusement en question les projets que nous avons envisagés pour les prochains exercices ! La Commune participera activement aux travaux de concertations proposés dès 2018 par le 1^{er} Ministre et restera mobilisée sur ce sujet avec nos collègues de la Communauté de Communes.

9°) QUESTIONS DIVERSES

L'apparition massive de la Pyrale du buis a constitué un véritable problème cet été pour la nature et les personnes... La question est bien de savoir à présent comment lutter contre cette invasion sachant que les réponses ne peuvent relever de la seule bonne volonté de nos Communes. Un mouvement collectif mobilise à présent les Maires pour interpeller les autorités notamment scientifiques (INRA) afin qu'elles procèdent rapidement aux travaux nécessaires pour proposer des solutions efficaces et acceptables financièrement.

La séance est levée à 22 heures